A.c : Acer campestre

A.p : Acer pseudoplatanus

C.a : Cedrus atlantica 'Glauca'

C.b : Carpinus betulus

P.s : Pinus sylvestris

Q.c : Quercus cerris

Q.c : Quercus pubescens

Q.c : Quercus robur

S.t : Sorbus torminalis

T.c : Tilia cordata

U.v : Ulmus vada 'Wanoux'

PARC FORESTIER

PLAN MASSE : 1 / 500ème (la position des arbres peut être soumise à de légères modifications)

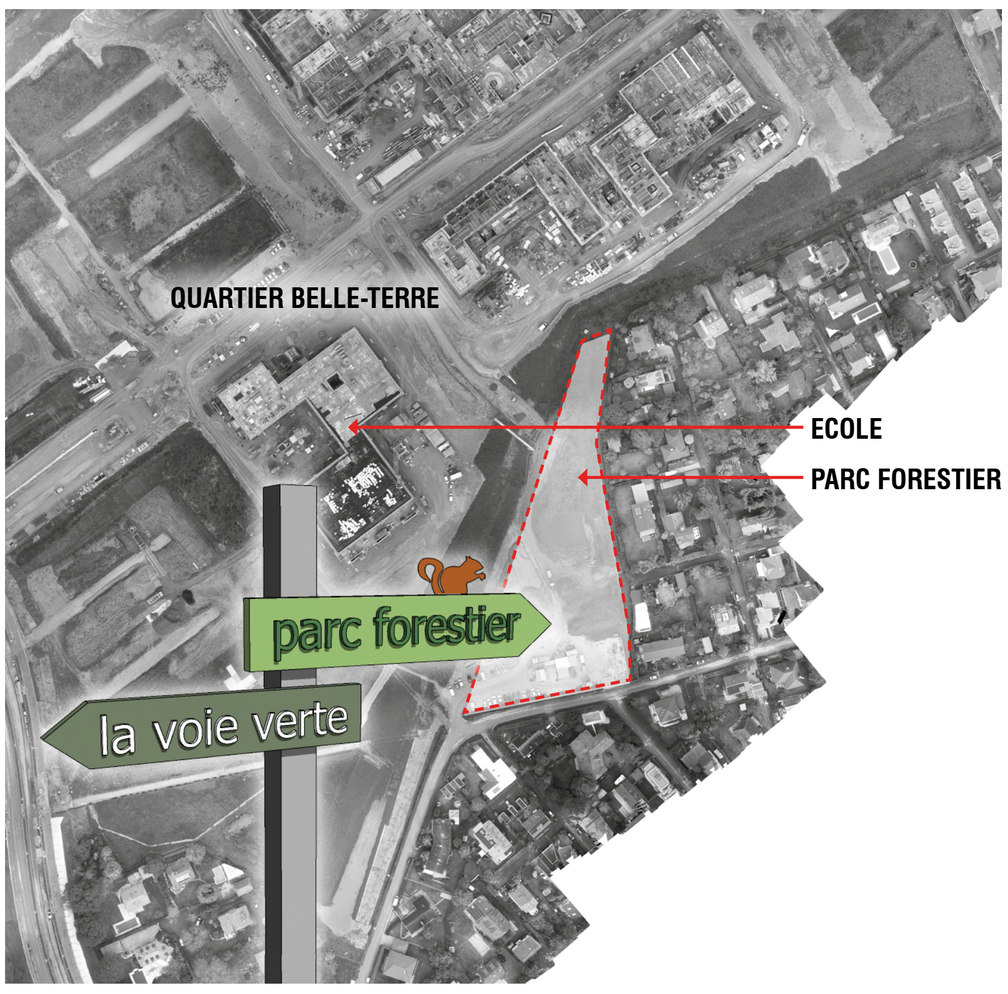

PARTICIPATION

Le projet du parc forestier est basé sur un financement participatif public et privé.
La commune de Thônex assumera une partie des coûts et son entretien.
Particuliers ou entreprises, vous avez l'opportunité de financer la plantation des nouveaux arbres.
Plus de renseignements sur **www.thonex.ch**

TRANSMISSION

Les écoles de la commune seront invitées à des ateliers de prélèvements et de plantations.
Des professionnels (jardiniers, horticulteurs, pépiniéristes...) encadreront les élèves et répondront à toutes leurs questions.
La méthode Miyawaki (botaniste japonais) sera mise en pratique sur 6900m² pour créer un parc : plantations denses de jeunes plants forestiers.

MISE A BAN

Le parc forestier sera clôturé au cours de ses premières années, afin de favoriser son développement et de ménager les jeunes plants.
Des passages pour la circulation de la petite faune seront créés au travers de la clôture.

NICHOIRS

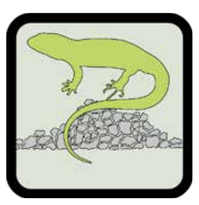

MURGIERS

GOUILLES D'EAU

TAS DE BOIS

Des dispositifs pour la faune et la flore seront répartis dans le parc, favorisant ainsi l'apparition de nouveaux écosystèmes. Nichoirs, murgiers, gouilles d'eau, tas de bois, seront autant de refuges salutaires pour certaines espèces en manque d'habitat.